

## Jean-Baptiste André Godin à Joseph Ducruet, 14 avril 1876

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (17)

Collation 1 p. (370v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Joseph Ducruet, 14 avril 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/48843>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [14 avril 1876](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Ducruet, Joseph](#)

Lieu de destination 118, rue La Fayette, Paris

# Description

Résumé Godin explique à Ducruet que ses domestiques actuels gagnent 1 000 F par an, mais qu'il veut bien offrir 110 F par mois pour lui et sa femme. Il lui demande s'ils sont en état de faire le service des chambres et si sa femme peut faire le service de linge de la maison.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Animaux](#), [Économie domestique](#), [Emploi](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Guise le 16 Janvier 16

320

Monsieur Lescure,

Les appontements que je  
donne aux domestiques qui  
vont me quitter vont de mille  
francs par an; mais il me  
viendrait pas de moins  
d'envier 150 francs par mois  
pour vous et votre femme  
si tous les deux-mois savez  
écrire et écrire, comme cela  
semble résultent de vos  
lettres. Mais néanmoins

je tiens, en partie, à ce que  
vous me disiez si nous étiez  
en état de faire le service  
des chambres et si notre dame  
peut prendre celui de la  
lingerie de la maison?

Nous pouvez être décharge

d'une partie du pain de nos  
chevaux, car nous trouverez  
ici des auxiliaires pour  
nous aider aux écuries.  
Si nous tombons d'accord  
je vous paierai le voyage  
de Guise.

Dites-moi quand  
vous devrez venir?

J'ai bien l'honneur  
de vous saluer.